

L'an deux mille vingt, le seize juin, à 19 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle de la Maison de Voisinage, sur la convocation de M Didier FISCHER, Maire.

Étaient présents : M. Didier FISCHER – Maire

Mme Florence COCART, M. Cyril LONGUEPEE, Mme Sophie PIFFARELLY, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT – Adjoints au Maire  
M. Brahim BEN MAIMOUN, Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, M. Nicolas GROS DAILLON, Mme Aliya JAVER, Mme Catherine JUAN, Mme Sylvie MAUDUIT, Mme Sandrine MUTRELLE, Mme Rahma M'TIR, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Nicolas ROBBE, Mme Leïla ZENATI – Conseillers Municipaux.

Étaient représentés :

Mme Martine FERNANDES donne pouvoir à M. Marc MONTARDIER  
M. Jean Dominique PERFILLON donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY  
M. Jamel TAMOUM donne pouvoir à M. Mohamed MOKHTARI  
M. Jean-Luc TANGUY donne pouvoir à Mme Florence COCART

M. Brahim BEN MAIMOUN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

#### **POINT N°1 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

**ARTICLE 1 – DÉCIDE** de créer 11 commissions municipales et 2 commissions extra-municipales ouvertes, de fixer le nombre des membres élus de chacune d'entre elles ainsi que leurs répartitions selon les groupes au sein du conseil municipal :

#### **COMMISSIONS MUNICIPALES**

	COMMISSIONS	NOMBRE DE MEMBRES	ELUS DE LA MAJORITÉ	ELUS D'OPPOSITION
1	COMMISSION AFFAIRES ÉCONOMIQUES, EMPLOI	8	6	2
2	COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE, URBANISME ET TRAVAUX	8	6	2
3	COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES	8	6	2
4	COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS	8	6	2
5	COMMISSION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES ET DES ÉCOLES	8	6	2
6	COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET DU SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES	8	6	2

7	COMMISSION DES FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, INFORMATIQUE, ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10	8	2
8	COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE ET JEUNESSE	8	6	2
9	COMMISSION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	8	6	2
10	COMMISSION HANDICAP-ACCESSIBILITÉ	8	6	2
11	COMMISSION SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS, DES RÉSEAUX, DU SCHÉMA DIRECTEUR ZONES 30, ET DES OCCUPATIONS TEMPORAIRES DE VOIRIE	8	6	2

### COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES OUVERTES

COMMISSIONS		NOMBRE DE MEMBRES	ELUS DE LA MAJORITÉ	ELUS D'OPPOSITION	HABITANTS
1	COMMISSION CONSULTATIVE EN CHARGE DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE	14	3	1	10 (nommés par arrêté après tirage au sort jusqu'à 10 membres)
2	COMMISSION CONSULTATIVE EN CHARGE DU PATRIMOINE NATUREL	14	3	1	10 (nommés par arrêté après tirage au sort jusqu'à 10 membres)

**ARTICLE 2 – DIT** que pour les 2 commissions extra-municipales ouvertes les 10 membres habitants seront nommés par arrêté du maire après un tirage au sort suite à la candidature spontanée des habitants.

**ARTICLE 3 – DIT** que le président ou son représentant des commissions peut inviter aux réunions des dites commissions la Conseillère Communautaire chaque fois qu'un sujet d'intérêt communautaire est porté à l'ordre du jour.

**ARTICLE 4 – PROCÈDE** à l'élection qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 27  
 Bulletins nuls : 0  
 Suffrages exprimés : 27

La liste unique à obtenu : 27

**ARTICLE 5 – DÉCLARE** élus sur la liste unique les membres suivants :

### COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS		NOMBRE DE MEMBRES	ELUS DE LA MAJORITÉ	ELUS D'OPPOSITION
1	COMMISSION AFFAIRES ÉCONOMIQUES, EMPLOI	8	1- Mme Florence COCART 2- M. Jean Luc TANGUY 3- M. Marc MONTARDIER 4- Mme Christine RENAUT 5- Mme Eve MOUTTOU 6- Mme Alya JAVER	1- M. Xavier GIRARD 2- Mme Sandrine MUTRELLE
2	COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE, URBANISME ET TRAVAUX	8	1- M. Cyril LONGUÉPÉE 2- M. Jamel TAMOUM 3- Mme Eve MOUTTOU 4- Mme Rahma M'TIR 5- M. Nicolas ROBBE 6- Mme Sylvie MAUDUIT	1- M. Nicolas GROS DAILLON 2- M. Xavier GIRARD

3	COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES	8	1- Mme Sophie PIFFARELLY 2- M. Olivier RACHET 3- Mme Nathalie GERVAIS 4- M. Dominique PERFILLON 5- M. Jean Luc TANGUY 6- Mme Sylvie MAUDUIT	1- M. Xavier GIRARD 2- Mme Sandrine MUTRELLE
4	COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS	8	1- M. Mohamed MOKHTARI 2- Mme Sophie PIFFARELLY 3- Mme Eve MOUTTOU 4- M. Jean Dominique PERFILLON 5- Mme Nathalie GERVAIS 6- Mme Martine FERNANDES	1- Mme Sandrine MUTRELLE 2- M. Nicolas GROS DAILLON
5	COMMISSION DES POLITIQUES ÉDUCATIVES ET DES ÉCOLES	8	1- Mme Yasemin DONMEZ 2- M. Olivier RACHET 3- Mme Christine RENAUT 4- Mme Rahma M'TIR 5- Mme Catherine JUAN 6- M. Marc MONTARDIER	1- M. Nicolas GROS DAILLON 2- M. Xavier GIRARD
6	COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET DU SUIVI DES PERSONNES VULNÉRABLES	8	1- M. Marc MONTARDIER 2- M. Olivier RACHET 3- Mme Eve MOUTTOU 4- Mme Sophie PIFFARELLY 5- Mme Catherine JUAN 6- Mme Yasemin DONMEZ	1- Mme Sandrine MUTRELLE 2- M. Nicolas GROS DAILLON
7	COMMISSION DES FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, INFORMATIQUE, ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10	1- Mme Eve MOUTTOU 2- Mme Sophie PIFFARELLY 3- Mme Aliya JAVER 4- Mme Florence COCART 5- M. Jamel TAMOUM 6- Mme Yasemin DONMEZ 7- Mme Cyril LONGUEPEE 8- Mme Leila ZENATI	1- M. XAVIER GIRARD 2- Mme Sandrine MUTRELLE
8	COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE ET JEUNESSE	8	1- M. Salah KRIMAT 2- M. Maxime PETAUTON 3- Mme Aliya JAVER 4- Mme Rahma M'TIR 5- Mme Catherine JUAN 6- M. Jamel TAMOUM	1- M. Xavier GIRARD 2- M. Nicolas GROS DAILLON
9	COMMISSION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE	8	1- M. Nicolas ROBBE 2- Mme Aliya JAVER 3- Mme Catherine JUAN 4- M. Salah KRIMAT 5- Mme Nathalie GERVAIS 6- M. Olivier RACHET	1- M. Nicolas GROS DAILLON 2- Mme Sandrine MUTRELLE

10	<b>COMMISSION HANDICAP-ACCESSIBILITÉ</b>	8	1- M. Maxime PETAUTON 2- M. Olivier RACHET 3- M. Jean Dominique PERFILLON 4- Mme Catherine JUAN 5- M. Marc MONTARDIER 6- Mme Leila ZENATI	1- Mme Sandrine MUTRELLE 2- M. Nicolas GROS DAILLON
11	<b>COMMISSION SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS, DES RÉSEAUX, DU SCHÉMA DIRECTEUR ZONES 30, ET DES OCCUPATIONS TEMPORAIRES DE VOIRIE</b>	8	1- Mme Leila ZENATI 2- Mme Nathalie GERVAIS 3- M. Maxime PETAUTON 4- M. Nicolas ROBBE 5- M. Cyril LONGUEPEE 6- M. Marc MONTARDIER	1- M. Nicolas GROS DAILLON 2- M. Xavier GIRARD

### COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES OUVERTES

COMMISSIONS		NOMBRE DE MEMBRES	ELUS DE LA MAJORITÉ	ELUS D'OPPOSITION	HABITANTS
1	<b>COMMISSION CONSULTATIVE EN CHARGE DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE</b>	14	1- M. Salah KRIMAT 2- M. Cyril LONGUEPEE 3- Mme Eve MOUTTOU	1- M. Xavier GIRARD	<b>10</b>  (nommés par arrêté après tirage au sort jusqu'à 10 membres)
2	<b>COMMISSION CONSULTATIVE EN CHARGE DU PATRIMOINE NATUREL</b>	14	1- M. Cyril LONGUEPEE 2- M. Salah KRIMAT 3- Mme Sylvie MAUDUIT	1- Mme Sandrine MUTRELLE	<b>10</b>  (nommés par arrêté après tirage au sort jusqu'à 10 membres)

### POINT N°2 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DANS LES COMMISSIONS OU ORGANISMES NON MUNICIPAUX

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur ;  
Après en avoir délibéré,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

À l'unanimité,

**ARTICLE 1 – DÉCIDE de PROCÉDER** à la désignation des représentants du conseil municipal au sein des diverses commissions ou organismes non municipaux suivants :

- 1) COMMISSION DE SÉCURITÉ D'ARRONDISSEMENT
- 2) COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE ET DE LA HALTE-GARDERIE
- 3) SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA COURANCE (SIAC)
- 4) COMITÉ DES FÊTES
- 5) CONSEILS D'ÉCOLES
- 6) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE
- 7) CNAS
- 8) CORRESPONDANT DÉFENSE
- 9) COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) DÉPÔT PÉTROLIER DE COIGNIÈRES
- 10) SEMAU
- 11) TV 78
- 12) SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES (SEY\*)
- 13) AQUAVESC\*
- 14) SIDOMPE\*
- 15) GIP MAXIMILIEN

(\*Désignation en amont de SQY)

**ARTICLE 2 – DÉSIGNE** les représentants suivants pour siéger au sein des commissions ou organismes non municipaux :

	COMMISSIONS	NOMBRE DE MEMBRES	ELUS DE LA MAJORITÉ	ELUS D'OPPOSITION
1	COMMISSION DE SÉCURITÉ D'ARRONDISSEMENT	2	Titulaire : Mme Leila ZENATI Suppléant : Mme Nathalie GERVAIS	
2	COMMISSION D'ÉTABLISSEMENT DE LA CRÈCHE ET DE LA HALTE-GARDERIE	3	Titulaires : M. Marc MONTARDIER Mme Sophie PIFFARELLY Mme Catherine JUAN	
3	SIAC	2	Titulaire : M. Cyril LONGUEPEE Titulaire : Mme Eve MOUTTOU	
4	COMITÉ DES FÊTES	3	Titulaires : Mme Sophie PIFFARELLY M. Jean-Luc TANGUY M. Jean Dominique PERFILLON	
5	CONSEILS D'ÉCOLES	5	Représentante du Maire : Mme Yasemin DONMEZ Ecole élémentaire Gabriel BOUVET : 1- Mme Sophie PIFFARELLY Ecole maternelle Gabriel BOUVET : 1- Mme Nathalie GERVAIS Ecole élémentaire Marcel PAGNOL : 1- M. Olivier RACHET Ecole maternelle Marcel PAGNOL : 1- Mme Rahma M'TIR	
6	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE	2	M. Olivier RACHET M. Salah KRIMAT	
7	CNAS	1	M. Marc MONTARDIER	
8	CORRESPONDANT DÉFENSE	1	M. Olivier RACHET	
9	COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) DÉPÔT PÉTROLIER DE COIGNIÈRES	2	M. Cyril LONGUEPEE Mme Leila ZENATI	
10	SEMAU	2	M. Didier FISCHER Mme Florence COCART	
11	TV 78	1	M. Didier FISCHER	
12	SEY*	2+2	Mme Christine RENAUT Mme Florence COCART	Suppléant : M. Xavier GIRARD Suppléant : M. Nicolas GROS DAILLON
13	AQUAVESC*	2	Titulaire : Mme Christine RENAUT Suppléant : M. Marc MONTARDIER	
14	SIDOMPE*	1+1	Titulaire : Mme Sylvie MAUDUIT	Suppléant : M. Nicolas GROS DAILLON
15	GIP MAXIMILIEN	2	Titulaire : Mme Eve MOUTTOU Suppléant : Mme Sophie PIFFARELLY	

\*Désignation en amont de SQY

## **POINT N°3 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur ;

Sont candidats sur deux listes :

### Liste A

1. M. Marc MONTARDIER
2. Mme Sophie PIFFARELLY
3. Mme Eve MOUTTOU
4. Mme Florence COCART
5. M. Olivier RACHET
6. Mme Catherine JUAN

### Liste B

- 1- M. Xavier GIRARD
- 2- M. Nicolas GROS DAILLON

Après en avoir délibéré ;

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

**ARTICLE 1 – FIXE** le nombre de membres élus au sein du Conseil Municipal pour siéger au conseil d'administration à huit.

**ARTICLE 2 – PROCÉDÉ** à l'élection qui a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	27
Bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	27

### Liste A

1. M. Marc MONTARDIER
2. Mme Sophie PIFFARELLY
3. Mme Eve MOUTTOU
4. Mme Florence COCART
5. M. Olivier RACHET
6. Mme Catherine JUAN

### Liste B

7. M. Xavier GIRARD
8. M. Nicolas GROS DAILLON

**ARTICLE 3 – DÉCLARE** élus pour siéger au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale les membres suivants :

### Liste A

1. M. Marc MONTARDIER
2. Mme Sophie PIFFARELLY
3. Mme Eve MOUTTOU
4. Mme Florence COCART
5. M. Olivier RACHET
6. Mme Catherine JUAN

### Liste B

- 1- M. Xavier GIRARD
- 2- M. Nicolas GROS DAILLON

## **POINT N°4 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION APPLICABLES EN 2020 AUX DEUX TAXES LOCALES**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Eve MOUTTOU, rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Par 24 voix pour et 3 voix contre (M. Xavier GIRARD, M. Nicolas GROS DAILLON et Mme Sandrine MUTRELLE).

**ARTICLE UNIQUE – DÉCIDE** de maintenir les taux d'imposition des 2 taxes locales sur le foncier bâti et non bâti suivantes :

	<b>Taux 2019</b>	<b>Taux 2020</b>
<b>Taxe Foncier Bâti</b>	<b>9,50 %</b>	<b>9.50%</b>
<b>Taxe Foncier non Bâti</b>	<b>63,33 %</b>	<b>63.33%</b>

## **POINT N°5 : PACTE FINANCIER – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LE GYMNASSE DU MOULIN À VENT**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Eve MOUTTOU, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

À l'unanimité,

**ARTICLE 1 – DEMANDE** à Saint-Quentin-en-Yvelines l'attribution d'un fonds de concours dans le cadre du pacte financier, d'un montant maximum de 40 500,00 €, et plafonné à 50 % du montant restant à la charge de la commune.

**ARTICLE 2 : APPROUVE** les plans de financements prévisionnels des investissements ci-dessous :

<b>INTITULE</b>	<b>IMPUTATION</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>SUBVENTION</b>	<b>COÛT RESTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE</b>	<b>FONDS DE CONCOURS SOLLICITE</b>
Équipements sportifs pour le Gymnase du Moulin à Vent	2188	81 000,00	0	40 500,00	40 500,00
<b>TOTAL</b>		81 000,00	0	40 500,00	<b>40 500,00 €</b>

**ARTICLE 3 – DIT** qu'au démarrage des opérations, il sera demandé de manière systématique le versement de l'acompte de 50 % de la subvention accordée au titre des fonds de concours.

**ARTICLE 4 – PRÉCISE** que les dépenses et les recettes sont inscrites au Budget 2020.

## **POINT N°06 : MISE EN PLACE D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19**

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

À l'unanimité,

**ARTICLE 1 – DÉCIDE** d'attribuer une prime exceptionnelle aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public particulièrement mobilisés pendant la crise sanitaire et présents physiquement pendant le confinement afin d'assurer une continuité du service public ou de renforcer un service impacté et/ou créé par la situation de crise sanitaire. Pour prétendre au versement de la prime, les agents devront justifier à minima de 5 jours de présence physique sur leur poste de travail, durant la période du 18 mars au 11 mai.

**ARTICLE 2 – FIXE** le montant de la manière suivante :

Une prime exceptionnelle est attribuée aux agents qui ont été particulièrement mobilisés pour assurer la continuité des services publics face à l'épidémie de Covid 19 et conduisant à un surcroît d'activité, pendant la période du 18 mars au 11 mai 2020.

Le montant plafond de la prime exceptionnelle est fixé à 1.000,00 € maximum par agent.

Le montant par agent sera calculé en fonction de la durée hebdomadaire de service de l'agent, du temps passé en présentiel et des sujétions exceptionnelles auxquels les agents concernés ont été soumis, à savoir :

- 20,00 € par jour pour les agents ne recevant pas de public,
- 30,00 € par jour pour les agents recevant du public.

Conformément au décret et à la présente délibération, les montants individuels pour chaque agent concerné seront fixés par arrêté du maire dans la limite du montant maximum prévu à l'article 2 de la présente délibération.

**ARTICLE 3 – DIT** que la prime exceptionnelle sera versée en une seule fois sur la paye du mois de juillet 2020.

**ARTICLE 4 – DIT** que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 18 mars 2020.

**ARTICLE 5 –** Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

### **POINT N°07 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RESTAURATION DES AGENTS MOBILISÉS DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE**

Après avoir entendu l'exposé de M. Didier FISCHER, le Maire, rapporteur ;  
Après en avoir délibéré,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

À l'unanimité,

**ARTICLE 1 - DÉCIDE** de rembourser les frais de repas aux agents présents, fonctionnaires ou agents contractuels de droit public particulièrement mobilisés durant la crise sanitaire et présents pendant le confinement soit le matin et l'après-midi, soit l'après-midi et le soir afin d'assurer une continuité du service public ou de renforcer un service impacté et/ou créé par la situation de crise sanitaire.

**ARTICLE 2 - FIXE** la période de prise en charge de ces frais de repas entre le 8 avril 2020, date de publication du décret n°2020-404, et le 10 mai 2020.

**ARTICLE 3 – FIXE** le montant forfaitaire du prix de repas à 8,00 € par agent et par jour complet de présence. Le montant de cette prise en charge sera versé en une seule fois sur la paye du mois de juillet 2020.

**ARTICLE 4 – DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

### **POINT N°08 : RÉVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - TRANSFORMATION D'UN POSTE ADMINISTRATIF**

Après avoir entendu l'exposé de Mme Florence COCART, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

À l'unanimité,

**ARTICLE 1<sup>er</sup> – DÉCIDE :**

- La Transformation d'un poste d'adjoint administratif en un poste d'adjoint technique de catégorie C pour ce qui concerne le service des ASVP dont les agents sont affectés à la filière technique.

**ARTICLE 2 – ADOPTE** le tableau des effectifs, par grade, annexé à la présente délibération

**ARTICLE 3 – DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme :  
**Le Maire,**  
**Didier FISCHER**  
Vice-Président de Saint-Quentin-en-Yvelines

Coignièrès, le 18 juin 2020

Le présent extrait est affiché à la porte de la mairie en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.